

témoignages

Vivre en foyer, au présent et au passé

Au « foyer des remparts », il y a ceux qui, comme Lucie, se sentent « arrachés à leur famille » et qui ont l'impression, comme Elodie, « d'avoir perdu toute autonomie ». Mais aussi ceux qui, tels Joe et Katharina, ont « tout fait pour y entrer » et disent s'y être fait des « amis pour la vie ». Il y a ceux qui ont déjà fugué, comme Anita, qui a voulu rejoindre son Roméo, et ceux qui, comme Lucie – la plus ancienne au foyer –, admettent : « Je ne me sens pas bien au foyer, mais la solution n'est pas forcément ailleurs. » Quand un éducateur met en place un atelier d'écriture au sein d'une maison d'enfants à caractère social pour permettre aux jeunes accueillis de « pouvoir exprimer leurs pensées et leurs émotions générées par leur placement », cela donne naissance à l'ouvrage *Huit mois au foyer des remparts*. Si les adolescents ont choisi librement le genre de textes qu'ils voulaient créer – un dialogue entre eux et les travailleurs sociaux –, il a fallu faire appel à une auteure pour mettre en mots ce travail d'introspection. La plume de l'adulte, un peu trop affectée, ôte un peu de la spontanéité qu'on aurait attendue de textes et de pensées émanant de jeunes de 11 à 17 ans. Ceux-ci racontent néanmoins librement leur arrivée dans le foyer, leurs impressions, leur vie quotidienne dans cet établissement qu'ils qualifient d'« ancien et mal adapté ».

Dans le livre *Quand j'étais petit, on m'a retiré de ma famille*, c'est comme si l'on retrouvait ces mêmes jeunes plusieurs décennies plus tard. Y sont réunis les témoignages de 12 personnes accueillies dans leur jeunesse par des familles ou des établissements spécialisés et membres des Anciens et amis de l'Association vers la vie pour l'éducation des jeunes (AVVEJ). C'est donc avec du recul qu'elles racontent les raisons de leur placement et les ressources qu'elles y ont trouvées. A chacune est accordée une



large place pour évoquer son expérience. Des histoires dures : à la misère succède souvent la maltraitance. Des questionnements aussi : « Mais qu'est-ce que j'ai fait pour être abandonnée ? », se demande encore Béatrice. Même si la vie en établissement n'était pas toute rose, elle était faite de repères et de patience de la part des adultes, ce qui a permis à la plupart des témoins de se reconstruire. Leurs histoires mettent en évidence que le travail institutionnel, s'il est loin d'être parfait, n'en est pas moins opérant. « Ce livre n'est ni une exhibition, ni une étude sociologique ou une accumulation de recettes à l'usage des professionnels », écrit Pierre Cadoux, ancien directeur général de l'AVVEJ et initiateur de ce projet d'écriture. Il est juste la voix tenue de gens qui habituellement n'ont pas droit au chapitre car non conformes au prototype, une voix qui parle directement au cœur de ceux qui ont le même vécu. Elle leur susurre au creux de l'oreille que ce n'est pas parce qu'on a été retiré de sa famille qu'on ne s'en sort pas et, en tout cas, elle leur montre par quelles voies certains essaient de s'en sortir. ■ ■ É. V.

Huit mois au foyer des remparts

Sous la direction d'Annie Massy et Cédric Clausier - Rens. : Fondation Lucy Lebon, tél. 03 25 04 20 58

Quand j'étais petit, on m'a retiré de ma famille. Paroles de témoins

Sous la direction de Pierre Cadoux et Claude Domange - Ed. Presses de l'EHESP - 14 €

côté pro

Un lien parental parfois délétère

Au Québec, les familles sont averties qu'il existe des durées maximales de placement, variables selon l'âge d'accueil de l'enfant. Au-delà, un tribunal peut décider que l'intéressé ne retournera plus vivre chez ses parents et différents projets de vie sont étudiés pour lui. En France, autour de 15 % des jeunes confiés en placement demeurent très longtemps dans cette situation – quinze ans ou plus, par exemple, dans le Pas-de-Calais, où Philippe Liébert est psychologue à l'aide sociale à l'enfance (ASE). En soi, « le placement définitif à l'ASE n'est pas, fort heureusement, [...] nécessairement préjudiciable à l'évolution de l'enfant », fait observer l'auteur. Mais encore faut-il se poser la question de l'intérêt que représente alors pour lui le maintien du lien avec ses parents. Et, dans les formes gravissimes de dysparentalité, accompagner la rupture effective de cette relation au travers du retrait total de l'autorité parentale. Rarement prise, cette mesure est pourtant indispensable pour protéger l'enfant de la maltraitance psychologique induite par le comportement persistant de ses parents, pour l'aider à donner du sens à son vécu et lui permettre, le cas échéant, de se construire d'autres appartenances, plaide Philippe Liébert. Dans cet esprit, le service adoption du Pas-de-Calais s'emploie à intervenir plus précocement sur les itinéraires de vie des jeunes accueillis. A cet effet, il a fallu changer les représentations des professionnels sur l'abandon et l'adoption : les équipes ont été sensibilisées aux conséquences délétères du délaissement et sont étroitement associées aux projets d'adoption pouvant être mis en œuvre. ■ ■ Caroline Helfter

Quand la relation parentale est rompue. Dysparentalité extrême et projets de vie pour l'enfant

Philippe Liébert - Ed. Dunod - 24 €